

Observation n°53

A l'attention de Madame la Commissaire Enquêteur Marie-Hélène AUDEBERT,

Nous venons de découvrir par hasard le projet de centrale photovoltaïque sur la commune de Mignaloux-Beauvoir, et nous tenons à vous faire part de notre opposition à ce projet pour les raisons suivantes :

- Le projet a été déposé sans concertation avec les habitants, et il ne bénéficie en aucune façon à la commune de Mignaloux Beauvoir ou à ses habitants.
- installer des panneaux photovoltaïques et un élevage sur une zone de grandes cultures avec des terres agricoles de qualité est une aberration écologique.
- le projet présente des risques de nuisances sonores et olfactives fortes dues aux volailles pour le voisinage, ainsi qu'un risque de prolifération d'insectes.
- le projet va fortement modifier le paysage: là où nous avons actuellement un espace ouvert, avec des vues lointaines, il y aura un parc fermé, clôturé et plus de vue en perspective.
- les nuisances sonores vont augmenter, sur la RN 147 et les axes routiers connexes, circulation supplémentaire de camions, et cela vient en contradiction avec les différents projets pour requalifier cette entrée de Poitiers.

Nous espérons que nos remarques seront prises en considération dans votre enquête.

Cordialement,

Christophe Tocchet

86550 Mignaloux-Beauvoir